



Ordonnance de télécom CRTC 2008-198

Ottawa, le 18 juillet 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
MTS Allstream Inc.	653	le 13 juin 2008
NorthernTel, Limited Partnership	256	le 16 juin 2008
Société TELUS Communications	490 490A (TCQ)	le 6 juin 2008 le 17 juin 2008
Société TELUS Communications	491 (TCQ)	le 13 juin 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>